

# CRAINTES DE CHAOS autour du cours de philo

 La mise en œuvre du cours de philosophie et citoyenneté dans le secondaire à la rentrée prochaine pourrait s'avérer difficile

► La mise en œuvre du cours d'éducation à la philosophie et la citoyenneté (EPC) dans l'enseignement secondaire à la rentrée prochaine pourrait s'avérer aussi chaotique qu'elle l'aura été lors de cette année scolaire dans le primaire. En cause : les difficultés pour le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles de se mettre d'accord sur le décret régissant entre autres les conditions à remplir pour être enseignant, les détails concernant leur future formation mais aussi les assouplissements à apporter au système dans le fondamental. C'est ce qu'indiquent la CGSP et la CSC, les deux syndicats majoritaires dans l'enseignement.

Le gouvernement de Rudy Demotte (PS) devrait approuver ce mercredi l'avant-projet de décret relatif à la mise en œuvre des EPC dans le secondaire, ainsi qu'aux adaptations dans le fondamental. Une première étape plus que tardive et mettant en difficulté les écoles, les directions et les enseignants, qui auront à faire un choix de

carrière important dans un délai extrêmement court, dénonce Joseph Thonon, qui préside la CGSP-Enseignement. *"C'est proprement scandaleux. On se trouve presque au mois de mai et ils en sont encore à l'avant-projet. On en est au début du processus législatif, puisque le projet doit entre autres encore passer devant le Conseil d'État, au Parlement, avant de passer en deuxième lecture. Cela met beaucoup de monde dans l'incertitude.*

*Des questions se posent également sur la formation en didactique que les enseignants de secondaire devront suivre",* indique-t-il.

Depuis cette année-ci, les cours de EPC ont fait leur apparition dans la grille des écoles primaires officielles. Les deux heures par semaine de cours de religion ou morale ont été ainsi réduites de moitié, une heure étant consacrée au cours de EPC. Les élèves peuvent d'ailleurs opter pour deux heures de EPC, étant alors dispensés de religion ou morale. L'objectif du cours : favoriser le vivre-ensemble et permettre à

chaque élève de se développer en tant que personne et citoyen.

**LES DÉBUTS DE CE** nouveau cours dans le fondamental ont en tout cas connu des ratés certains, de nombreux instituteurs, surtout en Wallonie, ayant été obligés de multiplier écoles et élèves pour obtenir un horaire complet. La ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (CDH) avait ainsi reçu déjà plus de 1.000 plaintes d'enseignants en décembre dernier.

Au vu des difficultés apparues cette année, l'élaboration tardive du décret pour le secondaire est incompréhensible, insistent CGSP et la CSC. Les raisons du retard seraient purement... politiques. *"C'est un vrai blocage PS-CDH. On voit qu'il y a toute une série de tractations tournant notamment autour des assouplissements pour le décret des titres et fonctions",* indique Joseph Thonon. Du côté du cabinet de Marie-Martine Schyns, on ne souhaitait pas faire de commentaires ce mardi.

**Julien Thomas**

## RÉACTION

**Sylvianne (42 ans)**  
INSTITUTRICE (HAINAUT)

### ***“Les politiques ne se rendent pas compte”***

*“Les politiques ne se rendent pas compte de ce qui se passe sur le terrain ! On doit postuler pour l'année prochaine et on ne sait toujours rien sur la formation qu'on pourrait avoir. C'est un vrai méli-mélo ! La situation actuelle est difficile pour de nombreux professeurs. Il manque aujourd'hui beaucoup d'enseignants car pas mal d'entre eux sont en burn-out. Moi je fais huit écoles, mais certains collègues en ont plus.”*

## RÉACTION

**Olenka (32 ans)**  
ENSEIGNANTE DE MORALE DANS LE SECONDAIRE (BRUXELLES)

### ***“Cela peut être une opportunité”***

*“Je vais probablement donner ces cours de citoyenneté l'an prochain, mais je ne sais pas comment ils vont s'organiser. Je crois que personne dans l'école ne sait encore comment cela va s'organiser. Il y a une inquiétude globale au sein des professeurs de morale, mais en même temps, je préfère voir ces cours comme une opportunité. Il faut penser aux enfants. Je crois que c'est bien que tous les élèves soient réunis durant un cours, quelle que soit leur confession.”*

## RÉACTION

**Murielle (46 ans)**  
INSTITUTRICE (HAINAUT)

### ***“J'ai 11 écoles différentes !”***

*“Depuis cette année, je donne cours de citoyenneté. Je donne désormais cours dans onze écoles au lieu de six l'an passé, ce qui me fait un total de 400 élèves. Je ne me souviens pas toujours du nom de tout le monde. C'est très fatigant comme situation, et il m'arrive parfois d'avoir à me rendre dans quatre écoles différentes dans la même journée. J'ai postulé pour ces cours de citoyenneté, car j'avais peur de ne pas avoir assez d'heures pour avoir un horaire complet.”*

## Un bilan en demi-teinte pour le fondamental

La grande majorité des acteurs du secteur de l'enseignement fondamental, qu'ils soient enseignants, directeurs d'école ou pouvoirs organisateurs, sont positifs quant à l'utilité du cours d'éducation à la philosophie et la citoyenneté (EPC). “Je constate que les directions d'école sont contentes et que ce cours a été jugé utile”, indique Michel De Herde, échevin de l'Enseignement à Schaerbeek. “C'est un cours qui est une réussite. La seule chose que je voudrais éviter qui arrive, c'est que les cours de religion et morale soient entièrement supprimés. Mais c'est un cours qui permet aux élèves de

discuter de sujets de société qu'ils ne peuvent parfois pas aborder ailleurs”, explique Dominique Praet, le directeur d'une école communale hennuyère.

Si l'intérêt du cours semble faire l'unanimité, la mise en œuvre sur le terrain, surtout dans les zones les plus rurales de Wallonie, a été chaotique et difficile. Pour compléter leurs horaires, de nombreux enseignants de morale, religion et citoyenneté ont été obligés de multiplier les lieux de travail, travaillant parfois dans 10 à 11 implantations différentes. “Le bilan dans le fondamental est loin d'être positif. Les conditions de travail ont été très difficiles pour certains enseignants. Il faut aussi se dire qu'il y a eu un impact sur les cours”, indique Eugène Ernst, secrétaire général de la CSC.

J. Th.